

Appendix
(X.)
26th Feby.

would be of considerable inconvenience to the proprietors of the present wheels. They might, however, use their present wheels for carriages carrying under a ton and get new ones for carriages carrying above that. I think that the broad wheels would be better in muddy Roads; it would raise more mud, but they would not sink so much

Were the Tires of six inches, would it not require more team?—Where the Roads are deep it would require more team, but in ordinary Roads it would not.

What would be the difference in the price of the two waggons?—Perhaps forty shillings.

Ralph Taylor, Esquire, a Member of the House, was called and examined :

I do not know what the effect of such a law would have in this Country. I understand, however, that such a law exists in Massachusetts, but that it is annually suspended in its operation by the Legislature.

Philemon Wright, Esquire, a Member of the House, was also called and examined :

These wide Tires will not be beneficial in a new Country. It will require an eighth part more team to draw the carriage of the same quantity of loading. The transporting is generally done by the Inhabitants of the Province in small loads of about half a ton. In new Countries we find that that is the best way to get along with our loads. I have two large carts, one of four inch and the other of eight inches Tire. I make use of the wide Tire in soft land, and put an additional strength of team for drawing hay, &c. and my four inch Tire I use on the common new Roads. It will be found that they cost about an eighth more. Our neighbouring Province has attempted to put the wide Tires in practice, but it has not been carried into effect. And I cannot suppose that it would be beneficial to the Country at present. My wide Tires are generally used to cart over on my farm to save my meadows. The wide Tires was also used at Massachusetts but without any effect.

Read the Petition of divers Inhabitants of the Parish of St. Laurent, Island of Orléans.

J. B. Cazeau, Esquire, Member of the House, was called before the Committee and being interrogated, answered as follows :

The difference in the level of the Hill mentioned in this Petition may be about 200 feet, and the length of it about twelve arpents. In this space of twelve arpents there are two other small Hills about three or four rods in length each, and one of them about 30 feet high, and the other 20. The Road is almost all through, intersected by cavities, so that to repair it, it would be necessary to blast in several places, and work with a pick-axe, for the whole extent of the Bay is of a strong soil. These are the causes which have prevented the Inhabitants from repairing it themselves. They

elles n'en ont peut-être pas plus de la moitié. Un changement offrirait beaucoup d'inconvénients aux propriétaires des roues actuelles. Ils pourraient néanmoins s'en servir pour les Voitures, qui ne portent pas un tonneau, et faire de nouvelles roues pour les Voitures qui portent au-delà de ce poids. Je pense que les roues larges conviendraient mieux pour les Chemins boueux ; elles lèveraient à la vérité plus de boue, mais elles enfonceraient moins.

Si les jantes étaient de six pouces, ne faudrait-il pas plus de Cheveaux pour tirer les Voitures?—Il en faudrait plus dans les Chemins fangeux, mais non pas dans les Chemins ordinaires.

Quelle différence y aurait-il dans le prix des deux Voitures?—Quarante schelings peut-être.

Ralph Taylor, Ecuyer, Membre de la Chambre, a été appelé et interrogé :

J'ignore l'effet qu'aurait une telle loi dans ce pays-ci. J'apprends néanmoins qu'il existe une semblable loi dans l'Etat de Massachusetts, mais que la Législature en suspend l'opération tous les ans.

Philemon Wright, Ecuyer, Membre de la Chambre, a aussi été appelé et interrogé :

Les jantes larges ne seront pas avantageuses dans un pays nouveau. Il faudra encore la huitième partie de la force requise à présent, pour traîner une voiture du même poids et du même volume. Les habitans de la Province en général transportent leurs produits par petits voyages d'environ un demi-tonneau chacun. Dans un pays nouveau, nous trouvons que c'est le meilleur moyen de faire nos transports. J'ai deux Charrettes, dont l'une a des jantes de quatre pouces, et l'autre, de huit pouces de largeur. Je me sers de la dernière, dans les terres molles, et j'ai soin d'augmenter le nombre de Cheveaux pour traîner le foin, etc. ; et je me sers de l'autre, dont les jantes sont de 4 pouces, dans les Chemins nouveaux et ordinaires. On verra qu'elles coûtent environ un huitième de plus. La Province voisine, a fait la tentative de mettre en usage les Voitures à jantes larges ; mais ce projet n'a pas été exécuté, et je ne saurais croire qu'il serait avantageux pour le pays, à présent. Je me sers en général de ma charrette à jantes larges, sur ma ferme, pour ménager mes prairies. Les jantes larges ont aussi été mises en usage dans l'Etat de Massachusetts, mais elles n'ont pas réussi.

Lu la Pétition de divers Propriétaires de la Paroisse de St. Laurent, Ile d'Orléans.

J. B. Cazeau, Ecuyer, Membre de la Chambre, été appelé devant le Comité, et étant interrogé, il a répondu comme suit :

La différence du niveau de la Côte mentionnée dans cette Requête peut être de 200 pieds, et sa longueur de douze arpents. Dans l'espace de cette Côte de douze arpents il y a deux autres petites Côtes qui peuvent avoir trois ou quatre perches de longueur chacune, et l'une 30 pieds de hauteur et l'autre 20 pieds. Le Chemin est presque par tout traversé par des cavités, de sorte que pour le réparer il faudrait miner à beaucoup de places et travailler au pic, car toute l'étendue de la côte est de tuf. Ce sont là les causes qui ont empêché les Habitans de pouvoir la réparer eux-mêmes. Ils ne se sont jamias